

Organisation

mercredi 16 mars 2016, par Thémis

La Fédération nationale des victimes d'attentats et d'accidents collectifs a été créée en 1994 par huit associations de victimes d'accidents survenus entre 1982 et 1993 (cf. l'historique) sous la forme d'une association type loi 1901.

La Fenvac est administrée par un **Conseil d'administration composé de 30 membres** ayant en commun d'avoir tous vécu un accident collectif ou un acte de terrorisme.

Le Conseil d'administration se réunit au moins 3 fois par an et a pour mission principale de débattre et arrêter les orientations politiques et stratégiques de la Fédération dans le cadre des missions définies par l'article 2 de ses statuts et des décisions prises par l'Assemblée générale qui, comme dans toute association, est l'organe souverain de gouvernance de la Fédération.

L'EQUIPE NATIONALE :

Ophélie TOULLIOU - Coordonnatrice de l'aide aux victimes
Sophia SECO - Responsable du pôle Justice et Droits
Clara IECHE - Juriste référente pénale du pôle Justice et Droits
Yasmine CHAOUCHI - Responsable du pôle Affaires publiques et territoires

Gaëlle LEJAN - Psychologue clinicienne

La FENVAC peut s'appuyer sur un réseau de 50 délégués territoriaux à travers la FRANCE

La FENVAC est présidée par Pierre-Etienne DENIS

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FENVAC :

Marie-Claude DESJEUX
Michèle BUISSON
Olivier DARGOUGE
Bruno RAMUS
Yann MEHEUX
Lionel LABOURDETTE
Thierry GOMES
Jean-Baptiste AUDOUSSET
Nathalie BALDACCINI
Patrick BAPTENDIER
David CALVET
Jean-Jacques DALLE
Christian GIRARD
Françoise GRANDCLAUDE
Alban GRISON
Patrick GRISON
Philippe LINGUET
Jean-Luc MARISSAL
Serge MAYET
Marie-Andrée MORELLE
Emilie PETITJEAN
Patricia PHILIBERT
Renaud PINOIT
Philippe DUPERRON
Maverick TOUATI
Lydia DUVAL
Sandrine TRICOT
Michel VIGIER
